

Aiguille Large



Randonnée n°807877

Une randonnée proposée par *Britanicus100*

Parcours vers un sommet très accessible dévoilant un panorama époustouflant sur les hautes cimes du Queyras, de la Haute Ubaye, jusqu'aux Aiguilles d'Arves.

Durée :	6h55	Difficulté :	Difficile
Distance :	14.6km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	950m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	950m	Régions :	Alpes, Vallée de l'Ubaye
Point haut :	2855m	Commune :	Saint-Paul-sur-Ubaye (04530)
Point bas :	1903m		

Description

Dans la montée du Col de Vars sur la D902, sortir à Saint-Paul-sur-Ubaye. Après la traversée du village, emprunter la D25. Suivre cette route jusqu'à Maljasset. Stationner sur le parking obligatoire situé sur la gauche de la route à l'entrée du hameau.

(D/A) Du parking, traverser Maljasset, dépasser la chapelle et le refuge de Maljasset **(1)** puis rejoindre le carrefour en Y balisé de Maurin.

(2) Obliquer vers la droite vers les cols de Mary et de Marinnet. Traverser l'Ubaye puis suivre le GRP® jusqu'au voisinage de la Bergerie Inférieure de Mary.

(3) Suivre le balisage des cols de Mary et de Marinnet.

Traverser le torrent de Mary pour rejoindre le panneau de la Bergerie Supérieure de Mary qui se trouve sur la rive opposée.

(4) Virer à droite vers le Col de Marinnet, cap sur l'Aiguille Large (Bergerie Supérieure de Mary à gauche).

Par le sentier, après avoir franchi quelques escarpements, gagner un replat. Longer le Béal de Marinnet en suivant le cheminement des cairns puis rejoindre le Lac Inférieur de Marinnet.

(5) Traverser à gué le Béal de Marinnet à l'extrémité Sud du lac puis monter sur la butte herbeuse. En suivant les cairns, récupérer un sentier qui s'élève en lacets vers l'Ouest au-dessus du lac.

Remonter ce sentier puis rejoindre le pied d'un large vallon situé à gauche de l'Aiguille Large. Repérer le sentier situé sur le flanc droit du vallon (voir vidéo).

Au voisinage d'un cairn posé sur un rocher, rejoindre vers la droite ce sentier qui s'élève à flanc au Nord-Nord-Ouest sous l'Aiguille Large.

Parvenu à son terme, remonter le tiers restant du vallon hors sentier jusqu'à la crête. Emprunter vers la droite le sentier sommital. Après le franchissement de roches moussues puis d'une croupe débonnaire, gagner la dalle sommitale ornée de son cairn.

(6) Effectuer le retour en sens inverse par le même itinéraire jusqu'à votre emplacement de parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Ce parcours n'est pas techniquement difficile. Seul le passage sur la dalle sommitale demande de l'attention sur une distance de 50m. De par sa longueur, il est de difficulté moyenne sup.

Parcours au Sud à privilégier en début et fin de saison. Possibilité l'été de descendre par le Col Large. Attention cependant à ce sentier qui vient de subir un éboulement.

Points de passages

D/A Parking

N 44.59153° / E 6.840227° - alt. 1905m - km 0

1 rejoindre le carrefour en Y balisé de Maurin - Refuge de Maljasset

N 44.592656° / E 6.842195° - alt. 1909m - km 0.2

2 Carrefour piste, allée

N 44.593411° / E 6.847626° - alt. 1920m - km 0.69

3 - Bergerie Inférieure de Mary

N 44.57619° / E 6.862499° - alt. 2267m - km 3.75

4 Carrefour de sentiers - Bergerie Supérieure de Mary

N 44.567962° / E 6.869259° - alt. 2363m - km 4.97

5 Lac Inférieur - Lacs de Marinnet

N 44.563794° / E 6.862589° - alt. 2542m - km 6.07

6 Sommet de l'Aiguille Large

N 44.569746° / E 6.85689° - alt. 2855m - km 7.29

D/A Parking

N 44.59153° / E 6.840227° - alt. 1905m - km 14.6

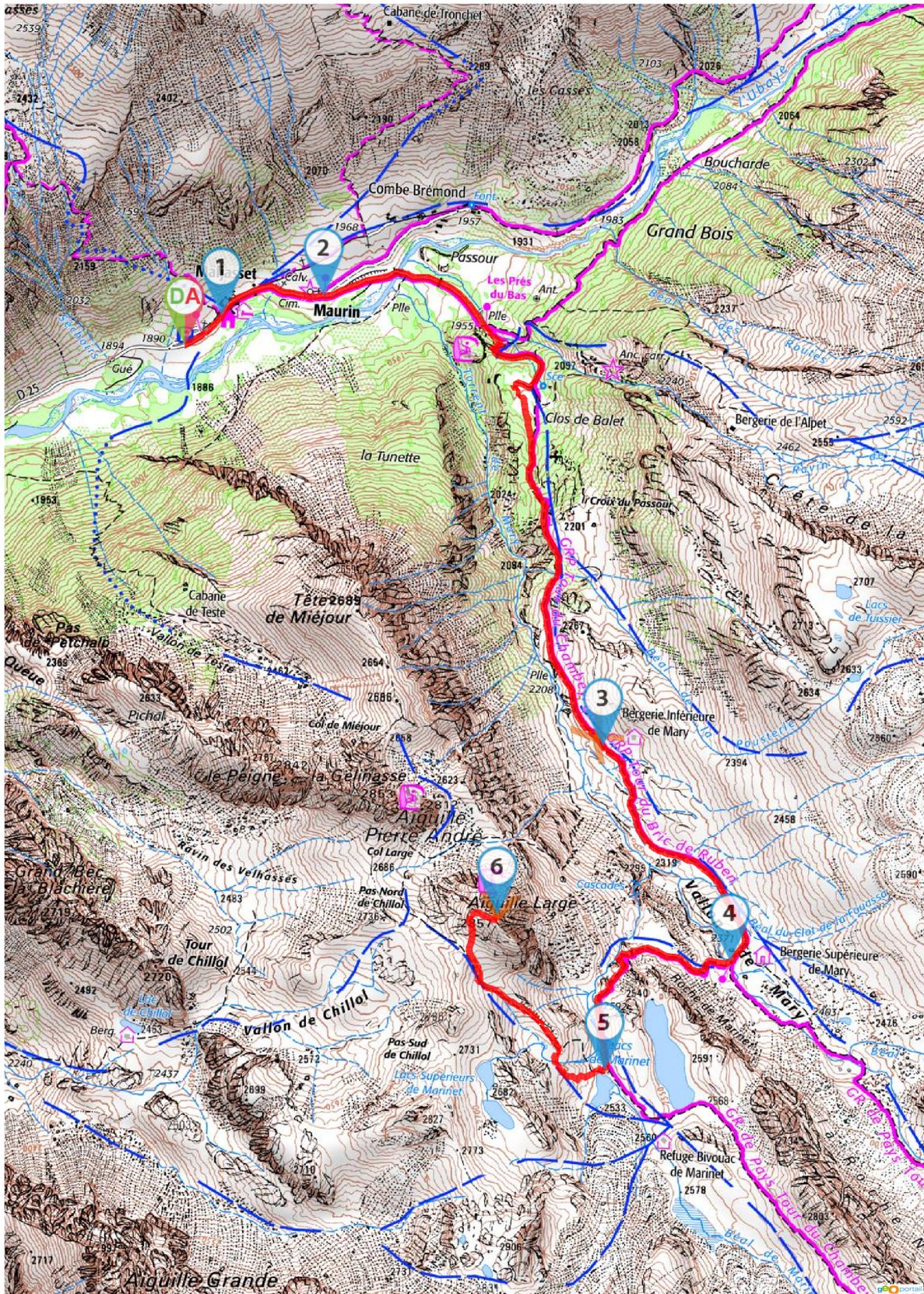
Je vous conseille de regarder le [topo vidéo](#) avec noms des sommets qui montre bien les points de passage. Régler la qualité jusqu'à 1080p en cliquant sur HD.

La durée indiquée par le logiciel se base sur une allure de 350m de dénivelé à l'heure.

À recalculer en fonction de votre propre allure, du dénivelé et de la distance.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-aiguille-large/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.